

Termes de Référence de la Recherche

Pilote de Suivi des Risques de Protection (SRP) en Haïti

HTI2505

Haïti

Décembre 2025

V1



REACH Informing
more effective
humanitarian action

1. Résumé

Pays d'intervention	Haïti				
Type d'urgence	<input type="checkbox"/>	Catastrophe naturelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Conflit	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier)
Type de crise	<input type="checkbox"/>	Crise soudaine	<input checked="" type="checkbox"/>	Crise à progression lente	<input checked="" type="checkbox"/> Crise prolongée
Agence(s) / Organisme(s) mandataire(s)	Protection Cluster				
Code projet IMPACT	41BJU				
Durée totale de la recherche (de la conception de la recherche aux produits finaux / M&E)	15/09/2025 à 30/04/2026				
Calendrier de la recherche Ajouter les échéances planifiées (pour le premier cycle si plusieurs)	1. Pilote / formation : 2/12/2025		6. Présentation préliminaire : 15/01/2026		
	2. Début de la collecte de données : 08/12/2025		7. Produits envoyés pour validation : 20/01/2026		
	3. Fin collecte de données : 19/12/2025		8. Produits publiés : 30/01/2026		
	4. Données analysées : 5/01/2026		9. Présentation finale : 31/01/2026		
	5. Données envoyées pour validation : 5/01/2026				
Nombre d'évaluations	<input checked="" type="checkbox"/>	Une seule évaluation (un cycle)			
	<input type="checkbox"/>	Plusieurs évaluations (plus d'un cycle) [Décrire ici la fréquence du cycle]			
Etape(s) humanitaire(s) clé(s)	Étapes		Echéances		
	<input type="checkbox"/>	Plan/stratégie d'un bailleur	_ _ / _ _ / _ _ _ _		
	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan/stratégie inter-cluster : mise à disposition de données régulières pour appuyer la logique de centralité de la protection dans les plans de réponse	30/04/2026		
	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan/stratégie d'un cluster : stratégie du Cluster	30/04/2026		
	<input type="checkbox"/>	Plan/stratégie d'une plateforme d'ONG	_ _ / _ _ / _ _ _ _		
	<input type="checkbox"/>	Autre (spécifier):	_ _ / _ _ / _ _ _ _		
	Type d'audience		Dissémination		

<p>Type d'audience & Dissémination Spécifier qui l'évaluation va informer et comment les produits seront disséminés pour informer l'audience</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Stratégique <input checked="" type="checkbox"/> Programmatique <input type="checkbox"/> Opérationnelle <input type="checkbox"/> [Autre, Spécifier]</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Envoi général des produits (par exemple, via email aux consortium d'ONG, aux participants de l'équipe humanitaire du pays, aux bailleurs) <input checked="" type="checkbox"/> Envoi aux clusters (par exemple, Education, Abris, EHA) et présentation des résultats à la prochaine réunion du cluster <input checked="" type="checkbox"/> Présentation des résultats (par exemple à la réunion de l'équipe humanitaire du pays; d'un Cluster) <input checked="" type="checkbox"/> Dissémination à travers de sites internet (Relief Web & REACH Resource Centre) <input type="checkbox"/> [Autre, spécifier]</p>
<p>Cartographie des acteurs <i>Une cartographie détaillée des parties prenantes a-t-elle été réalisée lors de la conception de la recherche afin d'identifier tous les acteurs susceptibles de contribuer à la recherche et/ou d'en bénéficier ?</i></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Objectif général</p>	<p>Soutenir l'orientation de la réponse du Cluster Protection et les instances de coordination stratégique par la mise en place d'un suivi régulier et rigoureux des risques de protection et de leurs impacts sur les populations dans la Zone Métropolitaine de Port au Prince (ZMPAP), afin d'alimenter un plaidoyer fondé sur des données probantes et d'appuyer la priorisation de la réponse en protection..</p>	
<p>Objectif(s) spécifique(s)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les principaux risques de protection et leurs impacts sur les populations dans la ZMPAP 2. Mettre en lumière les zones et les populations les plus affectées par les différents risques de protection 3. Documenter l'évolution des risques entre les cycles de collecte bimestriels 	
<p>Questions de recherche</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les principaux risques de protection et leurs impacts sur les populations dans la ZMPAP <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les principaux risques de protection dans la ZMPAP ? • Comment ces risques se manifestent-ils et quelles sont les stratégies d'adaptation? • Quels groupes sont les plus affectés par les risques de protection ? 2. Mettre en lumière les zones et les populations les plus affectées par les différents risques de protection <ul style="list-style-type: none"> • Quelles zones (communes et, lorsque pertinent, sections communales) concentrent les niveaux les plus élevés de risques ? • Existe-t-il des risques particulièrement saillants dans certaines zones ? • Quels risques sont spécifiques à certaines zones ou groupes de population? 	

	<p>3. Documenter l'évolution des risques dans le temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les niveaux de risque évoluent-ils à l'échelle communale entre les cycles ? • Quels facteurs externes influencent les variations de ces risques entre les cycles, le cas échéant ? 			
Couverture géographique	<p><i>Ce pilote se concentrera sur la Zone Metropolitain de Port au Prince. Les données seront collectées à l'échelle de la section communale (enquêtes quantitatives) et de la commune (FGD), ainsi que dans les sites de PDI.</i></p>			
Sources de données secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et données DTM (OIM) • MSNA 2025 (REACH) • Analyses de Protection – Haïti (Cluster Protection) • Cadre Analytique de la Protection (Cluster Protection Global) • ProLAC Regional Protection Monitoring Report 2024 (ProLAC) 			
Population(s) <i>Sélectionner tout ce qui s'applique</i>	<input type="checkbox"/>	PDI dans des camps	<input checked="" type="checkbox"/>	PDI dans des sites informels
	<input checked="" type="checkbox"/>	PDI dans des communautés hôtes	<input type="checkbox"/>	PDI [Autre, spécifier]
	<input type="checkbox"/>	Réfugiés dans des camps	<input type="checkbox"/>	Réfugiés dans des sites informels
	<input type="checkbox"/>	Réfugiés dans des communautés hôtes	<input type="checkbox"/>	Réfugiés [Autre, spécifier]
	<input checked="" type="checkbox"/>	Non-déplacés (hôtes)	<input type="checkbox"/>	Non-displacés (non-hôtes)
	<input type="checkbox"/>	Retournés	<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier]
Stratification <i>Sélectionner le(s) type(s) et entrer le nombre de strates</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Géographique #:36 sections communales La taille de la population par strate est-elle connue ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	Groupe #: ___ La taille de la population par strate est-elle connue ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier] #: __ La taille de la population par strate est-elle connue ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Outil(s) de collecte de données	<input checked="" type="checkbox"/>	Structuré (Quantitative)	<input checked="" type="checkbox"/>	Semi-structuré (Qualitative)
		Méthode d'échantillonnage		Méthode de collecte de données
Outil structuré de collecte de données # 1 <i>Sélectionner les méthodes d'échantillonnage et de collecte de données et spécifier le nombre d'entretiens ciblé</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Choisi	<input type="checkbox"/>	Entretien avec informateur clé (# cible):108 (3 par section communale)
	<input type="checkbox"/>	Probabiliste / Aléatoire simple	<input type="checkbox"/>	Discussion de groupe (# cible):_____
	<input type="checkbox"/>	Probabiliste / Aléatoire simple stratifié	<input type="checkbox"/>	Entretien ménage (# cible):_____
	<input type="checkbox"/>	Probabiliste / en grappes (cluster)	<input type="checkbox"/>	Entretien individuel (# cible):_____
	<input type="checkbox"/>	Probabiliste / en grappes stratifiées	<input type="checkbox"/>	Observations directes (# cible):_____
	<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier]	<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier] (# cible):_____
Outil semi-structuré de collecte de données # 1 <i>Sélectionner les méthodes d'échantillonnage et de collecte de données et spécifier le nombre d'entretiens ciblé</i>	<input type="checkbox"/>	Choisi	<input type="checkbox"/>	Entretien avec informateur clé (# cible):_
	<input checked="" type="checkbox"/>	En boule de neige (snowballing)	<input type="checkbox"/>	Entretien individuel (# cible):_____
	<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier]	<input checked="" type="checkbox"/>	Discussion de groupe témoin (focus group discussion) (# cible):: 14 (2 par commune, à confirmer selon les capacités des partenaires)
			<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier] (# cible):_____

Désagrégation par sexe et par âge <i>Prévoyez-vous de réaliser une analyse des données par sexe et/ou par âge ?</i>	Sexe		Age			
	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Oui		
	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>	Non		
Plateforme(s) de gestion des données	<input checked="" type="checkbox"/>	IMPACT		<input type="checkbox"/>	OHCHR (en tant que CLA du Cluster Protection)	
	<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier]				
Type(s) de produit(s) attendu(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	Aperçu de la situation (situation overview) #:1	<input type="checkbox"/>	Rapport #: __	<input type="checkbox"/>	Profil #: __
	<input type="checkbox"/>	Présentation (résultats préliminaires) #: _	<input checked="" type="checkbox"/>	Présentation (finale) #: 1	<input type="checkbox"/>	Fiche d'information #: __
	<input checked="" type="checkbox"/>	Dashboard interactif #:1	<input type="checkbox"/>	Webmap #: __	<input type="checkbox"/>	Cartes #: __
	<input type="checkbox"/>	Guide pratique #:				
Accès	<input checked="" type="checkbox"/>	Public (disponible sur le Centre de Ressources REACH et autres plateformes humanitaires)				
	<input type="checkbox"/>	Restreint (diffusion bilatérale uniquement sur la base d'une liste de diffusion convenue, pas de publication sur la plateforme REACH ou autre)				
Visibilité <i>Spécifier quels logos devront apparaître sur les produits</i>	REACH [Par défaut]					
	Donor: ECHO					
	Plateforme de coordination: Cluster Protection					
	Les partenaires: [Lister les logos ici, sinon dans coordination plateforme]					

2. Justification

2.1. Contexte et informations générales

Avec 6 millions de personnes dans le besoin en 2025,¹ soit plus de la moitié de la population, Haïti vit une crise humanitaire profonde, notamment marquée par des niveaux de violences et d'insécurité élevés, ainsi que des tensions sociales, économiques et politiques, et une exposition forte aux risques climatiques. Dans ce contexte, la population est exposée à de nombreux risques de protection. Selon les données du Cluster de protection, 3.2 millions de personnes sont exposés à des risques de protection en Haïti en 2025². Parallèlement, selon les résultats clés de l'Évaluation Multi-Sectorielle des Besoins (MSNA) 2025, 31 % des ménages ont été affectés par des conflits ou de la violence dans leur communauté³. Les violences basées sur le genre (VBG), bien que sous-rapportées, constituent également un des risques les plus alarmants, avec 6450 incidents visant principalement les femmes et les filles rapportés entre le 1 janvier et le 31 août 2025⁴.

Les enjeux de protection entraînent des répercussions particulièrement fortes sur les ménages dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince où, selon le MSNA 2025, 40% des ménages font face à des restrictions de mouvements, et près d'un tiers (31%) a rapporté des difficultés à accéder à des ressources ou activités génératrices de revenus en raison des menaces de protection⁵. Bien que les données existantes, qui reposent principalement sur des exercices ponctuels ou sur des retours d'acteurs de mise en œuvre, indiquent des risques de protection particulièrement élevés, l'absence mécanisme de collecte structuré et cyclique de suivi des risques

¹ OCHA, [Haïti : Besoins Humanitaires et Plan de Réponse 2025](#), Février 2025

² Protection Cluster, [Haïti Protection Analysis Update](#), Octobre 2025

³ MSNA 2025, [HTI MSNA 2025](#)

⁴ Protection Cluster, [Haïti Protection Analysis Update](#), Octobre 2025

⁵ MSNA 2025, op.cit.

en protection limite la pleine intégration de la protection en tant que thématique transversale de la réponse. L'existence de données détaillées issues d'exercices ponctuels comme le MSNA est utile pour offrir une vue d'ensemble de la situation, mais ne remplace pas un suivi dédié et récurrent.

Dans ce contexte, REACH vient appuyer le Cluster Protection dans la mise en place d'un pilote de Suivi des Risques de Protection (SRP), en conformité avec les priorités du Cluster et les outils du Cluster Global. Ce pilote, conjointement élaboré par REACH et le Cluster, sera conduit dans la ZMPAP et visera à harmoniser les pratiques de collecte de données en protection, et fournir des analyses régulières pour orienter la réponse en protection. REACH apportera un appui méthodologique et en gestion de l'information (IM) pour le déploiement, la qualité des données et le développement de produits analytiques (dashboard, notes de situation).

2.2. Effets escomptés

Le SRP vise en priorité à améliorer la compréhension de la situation et à informer les processus décisionnels stratégiques, principalement du Cluster Protection Haïti (et ses sous-clusters VBG et Protection de l'Enfance), mais également des bailleurs, instances de coordination (ex : ICCG, HCT) et acteurs du domaine de la protection. En mettant en place un mécanisme de suivi cyclique et répliquable, le SRP générera une base d'évidence régulière et détaillée sur les risques, leurs effets et les capacités locales, comblant le déficit de données actualisées sur les enjeux de protection, et permettant de dégager des tendances dans le temps. L'approche de ce pilote en collaboration étroite avec les partenaires du cluster pour l'élaboration des outils et la collecte des données permettra également d'améliorer les compétences techniques des partenaires ainsi que leur appropriation des principes de protection. Les produits fourniront des éléments probants pour affiner le ciblage, ajuster les modalités d'intervention et étayer le plaidoyer, tout en nourrissant des analyses de protection plus poussées pilotées par le Cluster. À terme, l'initiative contribuera à harmoniser les pratiques de collecte et d'analyse des risques de protection (socle d'indicateurs, calendrier commun, partage de données), soutenant un changement vers une prise de décision plus régulière, transparente et fondée sur des preuves.

3. Méthodologie

3.1. Aperçu de la méthodologie

La méthodologie du Suivi des Risques en Protection (SRP) en Haïti, co-développée par REACH et le Cluster Protection, repose sur une approche mixte pensée pour produire à la fois des mesures régulières et une compréhension fine des dynamiques locales, tout en identifiant des tendances entre les cycles. Elle s'articule autour de deux dimensions complémentaires :

1. Noyau quantitatif de questions administrées à des informateurs clés (IC), identique pour tous les partenaires et conçu pour être déployé à chaque cycle futur ;
2. Sources complémentaires, intégrant principalement des groupes de discussion (FGD), ainsi que d'autres modules quantitatifs (IC), et des données secondaires. L'ensemble est aligné sur le Cadre Analytique de la Protection (CAP) et s'appuie sur la typologie des 15 risques de protection du Cluster Protection Global (GPC).

Le noyau quantitatif constitue le cœur du dispositif. Il s'agit d'un socle restreint de questions standardisées, administrées par les partenaires de collecte de données du Cluster pour ce pilote selon un questionnaire identique dans chaque section communale accessible de la ZMPAP. Ce noyau a une double vocation : assurer la constance de l'approche entre localités et cycles afin d'identifier des tendances, et favoriser la répliquabilité au-delà du pilote (autres partenaires, autres zones). Les questions couvrent les trois piliers du Cadre Analytique de la Protection (CAP : identifier les menaces et qui elles affectent, décrire les effets observables, documenter les capacités ou mécanismes locaux). Si le pilote est concluant et que le SRP est reconduit dans le temps, les cycles de collecte de données auront vocation à se tenir de façon tri- ou bimestrielle, afin de dégager des tendances tout en maintenant une charge de collecte de données réaliste.

Des sources complémentaires permettront d'explorer plus en détails et compléter les résultats obtenus par l'intermédiaire des questionnaires quantitatifs (noyau), afin d'approfondir l'analyse. Des groupes de discussions (FGD) pourront être conduits au niveau communal— au moins deux par commune (un avec des femmes, un avec des hommes) — à partir d'un guide semi-structuré co-validé par REACH et le Cluster. Ces FGD permettront d'explorer des aspects plus précis des risques de protection, notamment les causes, les groupes les plus exposés et les capacités/obstacles locaux. Bien que les FGD soient un élément important de la méthodologie du SRP, il est possible que certaines communes ne puissent pas être couvertes lors de ce premier cycle, notamment en raison de limites liées aux capacités et ressources des partenaires de collecte, ainsi qu'en lien avec des problématiques d'accès. A mesure des progrès dans la mise en œuvre du pilote, des données complémentaires issues d'entretiens qualitatifs, d'observations directes, d'enquêtes ménages ou de sources de données secondaires pourront également être prises en compte pour trianguler les résultats, selon les besoins analytiques.

Ce pilote se concentre sur la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP). Les données seront collectées au niveau de la section communale (admin 3) pour les questionnaires quantitatifs, ainsi qu'au niveau communal (admin 2) pour les FGD. L'unité d'analyse et de restitution principale est la commune (admin 2), afin de croiser de façon cohérente les résultats quantitatifs (agrégés depuis l'admin 3) et les apports qualitatifs des FGD. Lorsque pertinent, des éclairages à l'échelle des sections communales (admin 3) seront également présentés, mais ils reposeront alors uniquement sur les données quantitatives. La sélection des IC — qui sera effectuée par les partenaires de mise en œuvre — se fera selon des critères de sélection développés conjointement avec le Cluster Protection, et cherchera à maintenir des profils diversifiés et à limiter les biais.

Enfin, le SRP intègre le calcul d'un indice de sévérité au niveau de la section communale, fondé sur un socle d'indicateurs issus dans un premier temps des collectes de données quantitatives. Cet indice ne remplace pas l'analyse détaillée, mais offre une lecture synthétique et permet de suivre l'évolution des différents risques ainsi que d'identifier clairement les risques majeurs (voir section 3.5.1. Indice de Sévérité).

Un tableau de bord interactif (dashboard) sera développé par REACH afin de présenter les principaux résultats du SRP et les niveaux de sévérité associés à chaque risque, qui sera actualisé avec les résultats de chaque cycle. Après ce pilote, REACH et le Cluster Protection élaboreront également une note de situation sur les risques de protection, présentant les principaux résultats issus des données collectées, triangulés avec des données secondaires pertinentes, afin de présenter un aperçu de la situation et des risques de protection.

Définitions clés

- **Protection** : ensemble de mesures et d'actions visant à prévenir, réduire et répondre aux menaces, violences, privations, abus et atteintes aux droits subis par les personnes en situation de vulnérabilité due à des catastrophes naturelles ou des conflits armés, afin de préserver leur dignité et leurs droits fondamentaux, et renforcer leurs capacités à y faire face. Le concept de protection s'applique à de nombreuses situations et aspects, dont la prévention des violences (y compris VBG), l'appui à l'accès sûr aux services, l'aide aux documents d'état civil, l'orientation des survivant-e-s vers des services adaptés, la promotion du respect du droit international et des normes communautaires protectrices.
- **Risques de protection** : exposition réelle ou potentielle de la population touchée à la violence, à la coercition ou à la privation délibérée (IASC). D'un point de vue opérationnel, un risque de protection identifié ou surveillé se réfère à l'intensité et les dommages ou préjudices résultant d'une activité humaine ou d'un produit d'une activité humaine affectant un individu ou un groupe d'individus (GPC).
- Probabilité qu'une atteinte se produise et sa gravité potentielle pour un groupe donné. Un risque combine (i) une menace, (ii) la vulnérabilité/exposition des personnes et (iii) l'insuffisance des capacités de prévention/réponse. Le Cluster Protection Global (GPC) distingue **15 risques de protection**, qui constitueront la base de l'analyse du SRP.
- **Menace de protection (CAP)** : Une activité humaine ou le produit d'une activité humaine qui entraîne une forme de violence, de coercition ou de privation délibérée. Les menaces peuvent être l'auteur (agent de la menace), une politique ou une norme (source de menace) à l'origine d'un préjudice
- **Effets/conséquences (CAP)** : changements négatifs observables qui découlent (directement ou indirectement) des menaces/risques de protection sur les personnes et leurs environnements. Ils se manifestent dans la vie quotidienne (accès, comportements, bien-être) et/ou dans les systèmes (services, normes, mécanismes), et peuvent être immédiats, différés ou cumulatifs. Ces effets peuvent être différents pour les différents groupes de population.
- **Capacités (CAP)** : Les ressources et les capacités dont disposent les individus, les ménages et les communautés pour faire face à une menace ou pour résister ou atténuer l'impact d'une menace. Les ressources peuvent être matérielles ou se trouver dans la manière dont une communauté est organisée. Les capacités peuvent inclure des compétences spécifiques ou la possibilité d'accéder à certains services ou de se déplacer librement vers un lieu plus sûr

3.2. Population visée

Le pilote se concentre sur l'ensemble des sections communales (admin 3) accessibles de la ZMPAP, où se conjuguent niveaux de risques élevés, forte densité de population et enjeux opérationnels majeurs (mobilité, accès aux services, exposition à la violence), tout en bénéficiant d'une présence partenariale suffisante pour une collecte régulière et coordonnée. L'évaluation vise en priorité la population générale des localités couvertes, afin d'obtenir une vue transversale des risques et de leurs effets ; certaines questions ciblent toutefois des groupes ou statuts spécifiques (ex : communautés hôtes, PDI, retournés/déportés, femmes/filles, enfants, autres groupes vulnérables) lorsque cela est pertinent pour l'analyse de protection. L'unité de mesure retenue pour la restitution principale est la commune (admin 2) : les enquêtes quantitatives sont conduites au niveau section communale (admin 3), puis les résultats agrégés au niveau communal pour assurer la cohérence analytique (et l'alignement avec les FGD menés à l'échelle de la commune). Les résultats détaillés des enquêtes quantitatives pourront également être présentés à l'échelle de la section communale, afin de faciliter la compréhension des spécificités locales.

3.3. Revue des données secondaires

Source secondaire	Objectif de la source
Rapports et données DTM (OIM)	- Contexte déplacement/PDI, tendances spatiales et temporelles ; repérage de sites/sections prioritaires
MSNA 2025 (REACH)	- Vue d'ensemble multisectorielle, - Triangulation des résultats en protection
Analyses de Protection – Haïti (Cluster Protection)	- Contexte des enjeux de protection - Triangulation des résultats
Cadre Analytique de la Protection (Cluster Protection Globale)	- Aperçu méthodologique - Structure de l'analyse
ProLAC Regional Protection Monitoring Report 2024 (ProLAC)	- Bonnes pratiques en suivi des risques de protection
Global Protection Cluster, Protection Risks Severity Criteria	- Structure méthodologique de l'évaluation de la sévérité des risques

3.4. Collecte de données primaires

La collecte sera menée par les partenaires de mise en œuvre du Cluster Protection, avec l'appui de REACH en amont et durant la collecte. Ce projet comprendra à la fois des collectes de données quantitatives et qualitatives.

Collecte de données quantitatives :

La composante quantitative s'appuie sur un questionnaire standardisé, comprenant les questions du « noyau » d'indicateurs communs ainsi que des questions complémentaires facultatives (selon les capacités en collecte de données), administré à des informateurs clés (IC) dans chaque section communale accessible de la ZMPAP.

- Le noyau constitue la base minimale commune : un nombre restreint de questions quantitatives, identiques d'un cycle à l'autre et administrées dans toutes les sections communales couvertes. Son rôle est d'assurer la comparabilité temporelle et géographique, de fournir un socle d'indicateurs réguliers et de permettre l'intégration de ces questions protection dans d'autres outils multisectoriels.
- Les modules quantitatifs complémentaires à mener auprès d'IC apportent de la profondeur et de la flexibilité au SRP. Ceux-ci seront intégrés dans un outil quantitatif consolidé dès le premier cycle, et seront menés par les partenaires de collecte selon leurs capacités.

La collecte sera assurée par les partenaires de mise en œuvre du Cluster, appuyés par REACH pour l'outillage, la formation et le suivi de la collecte. Dans chaque section communale, trois informateurs clés seront impliqués, en veillant à la complémentarité des profils. Afin de capter des perspectives complémentaires, des informateurs clés ayant des connaissances et de l'expérience sur différentes thématiques en lien avec la protection seront impliqués, et sélectionnés selon la méthodologie « boule de neige » par les équipes de terrain des partenaires. Ces profils pourront inclure, sans s'y limiter, des professionnels de santé, des membres de structures de réponse et de prise en charge des victimes de violences, des professeurs, des représentants associatifs, des gestionnaires de sites ou des leaders communautaires. Les critères de sélections des IC seront partagés en amont de la collecte, et tenus à jour conjointement avec les partenaires et le Cluster. Les équipes essaieront au maximum d'assurer la parité parmi les informateurs clés impliqués. Les équipes de collecte seront déployées dans l'ensemble des

sections communales accessibles selon un plan de couverture préparé par REACH et le Cluster Protection, attribuant des sections aux partenaires en fonction de leurs capacités afin d'éviter les doublons.

Une formation sera dispensée par REACH avant le lancement de la collecte de données pour les enquêteurs des organisations partenaires, qui seront initiés aux différents aspects méthodologiques du projet, dont les questionnaires, l'utilisation des outils de collecte de données mais aussi aux politiques de protection des données et de consentement à respecter. Les partenaires seront également sensibilisés aux principaux concepts de protection et aux aspects éthiques des collectes de données (protection des données, consentement, « do no harm », etc.). Une phase de test sera menée avant la collecte, afin de s'assurer de la familiarité des enquêteurs avec le questionnaire et identifier des points de blocage potentiels. Un chargé de collecte de REACH assurera la supervision et le suivi de la collecte de données en coordination avec les organisations partenaires.

Les enquêtes seront menées en créole, à partir de questions claires formulées pour faciliter leur compréhension par des informateurs clés. Les entretiens se dérouleront prioritairement en personne, dans des lieux calmes et privés (ex : bureaux de partenaires ou espaces communautaires dédiés) afin de limiter les influences extérieures ; en cas de contraintes de sécurité ou de restrictions de mouvement, ils pourront être conduits par téléphone. Ces enquêtes seront par la suite répliquées de façon régulière, dans les mêmes sections communales, et idéalement auprès des mêmes IC, afin de s'assurer de la comparabilité des résultats entre les cycles. Les questionnaires quantitatifs seront codés à l'aide du logiciel KOBO et hébergés sur le serveur d'IMPACT, et seront administrés sur smartphone par les enquêteurs à partir de l'application KoboCollect. Les données seront ensuite téléchargées par le chargé base de données senior pour faciliter le traitement et l'analyse des données. Durant la collecte, le chargé de base de données senior effectuera une révision quotidienne des données soumises, à la fois sur leur contenu et afin de vérifier la couverture géographique.

Collecte de données qualitatives :

Des groupes de discussion (FGD) pourront également être organisés au niveau communal (admin 2) pour contextualiser et expliquer les tendances issues des données quantitatives, par les partenaires disposant des capacités. Un minimum de deux FGD seront conduites dans chaque commune évaluée, avec des FGD différenciées entre participants masculins et féminins afin d'assurer le confort et la liberté de parole des participants. Dans certains cas, selon les objectifs et les capacités des partenaires, des FGD différenciées par tranche d'âge ou spécifiquement centrées sur les enjeux des PDI dans les sites pourront être menées. Ces exercices seront mobilisés de manière flexible : leur tenue dépendra des conditions d'accès, de sécurité, des capacités des partenaires, ainsi que de l'opportunité et de l'intérêt analytique à conduire la collecte. Le périmètre et le ciblage des FGD pourront évoluer dans le temps et entre zones afin de s'adapter aux besoins en information et aux capacités des partenaires. Les FGD permettront dès lors d'explorer plus en profondeur certains aspects propres aux différentes localités évaluées, mais n'ont pas vocation à offrir un aperçu comparatif entre les différentes communes de la ZMPAP.

Chaque FGD regroupera entre 5 et 8 participants. Les participants à ces FGD seront identifiés par les partenaires de collecte selon leur connaissance fine du contexte propre aux différentes localités observées. Les FGD seront dès lors menées principalement auprès d'informateurs clés disposant de connaissances fines des risques de protection abordés dans les FGD, et seront encouragés à échanger sur les spécificités de ces risques dans leurs localités.

Les FGD seront menés à partir d'un guide semi-structuré co-développé par REACH et le Cluster, et validé en amont avec les partenaires de collecte de données. Celui-ci comprendra des modules de questions concernant les aspects à approfondir, parmi lesquels les équipes de collecte pourront mobiliser intégralement ou partiellement certaines sections selon les objectifs recherchés et les sensibilités⁶, ainsi qu'un script d'introduction et de consentement, détaillant les règles de discussion et confidentialité. Ces guides pourront être révisés par le Cluster et ses partenaires entre les cycles sur la base des retours des participants et afin de mieux correspondre aux besoins informationnels. Dans le futur, des compléments ciblés (entretiens IC qualitatifs courts, observation directe à l'aide d'une grille simple) pourront être développés par le Cluster, avec un appui technique de REACH selon les capacités et en suivant les processus de validation, afin d'approfondir des aspects spécifiques mis en lumière par les enquêtes quantitatives et les FGD.

Préalablement à la conduite des FGD, REACH délivrera des formations poussées et adaptées aux besoins et capacités des partenaires afin de s'assurer de leurs capacités à mener des FGD et à retranscrire les résultats de façon efficace. La facilitation des FGD sera assurée par des duos d'enquêteurs des organisations partenaires, afin d'assurer des discussions fluides entre les participants et une prise de notes systématique et détaillée. Lorsque possible logistiquement et suivant le consentement des participants, les discussions seront enregistrées et transmises directement au chargé d'évaluation de REACH, avec une retranscription détaillée des échanges, afin d'appuyer l'analyse. Toutes les données des FGD seront anonymisées, et les données sensibles seront supprimées après l'analyse.

3.5. Traitement et analyse des données

Volet quantitatif :

Au cours de la période de collecte des données, les questionnaires seront soumis sur le serveur Kobo d'IMPACT sur une base quotidienne. Toutes les enquêtes soumises seront transmises aux chargés de base de données REACH pour être suivies et nettoyées en utilisant le logiciel R. En cas d'erreur, un suivi sera effectué auprès des enquêteurs et des enquêtrices. Toutes les actions effectuées sur la base de données seront consignées dans un journal de nettoyage. A la fin de la collecte de données primaires, l'ensemble de données finales nettoyées seront vérifiées une fois de plus par les chargés de données afin d'identifier et de supprimer tout point de données aberrantes ou des redondances de réponses chez certains enquêteurs ou certaines enquêtrices.

L'analyse des données sera également faite en utilisant R, en suivant le plan d'analyse de données. Les données seront agrégées à l'échelle de la section communale (admin 3). Les résultats finaux seront ainsi généralement présentés à l'échelle admin 2, afin de tenir compte également des résultats tirés des FGD, tandis que les résultats des enquêtes quantitatives pourront également être présentés à des échelles plus réduites (admin 3 ou sites) lorsque pertinent, afin d'identifier des potentielles spécificités entre localités.

Au niveau de la section communale (admin 3) – triangulation entre IC d'une même section

- Questions à choix unique
 - Si au moins deux IC rapportent la même réponse, cette réponse est retenue comme réponse finale.

⁶ Si les partenaires perçoivent un aspect traité dans le guide de question comme trop sensible dans la localité évaluée, celui-ci sera écarté

- Si les réponses divergent, Chaque modalité sera d'abord codée en score ordinal sur une échelle cohérente (ex. Très sûr=0, Très dangereux=5). Pour une même section communale, la valeur finale retenue correspondra à la moyenne des scores (hors « Ne sait pas/Préfère ne pas répondre »), arrondie à l'entier le plus proche. Dans le cas où deux réponses sur trois seraient irrecevables (ex : « ne sait pas » et « préfère ne pas répondre »), la seule réponse codée sera retenue comme réponse finale.
- Questions à choix multiples
 - Règle générale : conserver l'ensemble des choix rapportés par les IC.
 - Exceptions :
 - Si deux IC (ou plus) rapportent une réponse négative (ex : « aucune menace »), ne conserver que cette réponse négative.
 - Si un seul IC rapporte une réponse négative, ne pas prendre en compte cette réponse négative isolée.
 - Si un ou plusieurs IC (mais pas tous) répondent « ne sait pas » ou « préfère ne pas répondre », ne pas intégrer ces réponses.

Volet qualitatif :

Les données collectées lors des FGD seront transmises au chargé d'évaluation de REACH sous forme de notes détaillées, retranscriptions et enregistrement audios (selon le consentement des participants par les enquêteurs des organisations partenaires). En cas de doute, les enquêteurs des organisations partenaires seront consultés afin d'assurer l'exactitude de la transcription et/ou de l'information transmise. Les transcriptions seront ensuite analysées par le chargé d'évaluation de REACH à l'aide d'une grille de saturation Excel ou tout autre outil d'analyse spécifiquement créée pour ce cycle d'évaluation et ajustée au fur et à mesure de la collecte, grâce auquel le chargé d'évaluation de REACH organisera les points de discussions selon le registre des risques de protection et les dimensions de ces risques (menaces, effets, capacités). Ces résultats permettront ainsi à la fois d'approfondir la compréhension des différents risques et de contribuer au calcul des niveaux de sévérité pour chaque risque.

Dans le cas où les FGD ne couvriraient qu'une partie des communes, leurs résultats seront utilisés à des fins de contextualisation pour interpréter les résultats quantitatifs dans les localités couvertes, en clarifiant que ces informations complémentaires ne sont pas disponibles pour l'ensemble des localités, et que la comparaison des résultats entre communes doit être faite avec vigilance.

Le siège d'IMPACT Initiatives, à travers son unité « Research Design and Data », opérera une vérification du nettoyage et de l'analyse pour s'assurer qu'ils répondent aux standards de qualité requis, sur la base des standards opérationnels qualitatifs d'IMPACT.

3.5.1. Indice de Sévérité des Risques en Protection

Afin de disposer d'une lecture synthétique, comparable et régulière des risques de protection par section communale, un indice de sévérité par risque (échelle 0–5) sera calculé, sur la base d'outils similaires déployés par le Cluster Protection dans d'autres réponses⁷. L'indice, qui s'articule selon la typologie des 15 risques de

⁷ Global Protection Cluster, [Protection Risks Severity Criteria](#)

protection du CAP, ainsi que leurs piliers et sous-piliers, est fondé sur les données du questionnaire quantitatif et de données issues des FGD. Les modes de calcul des scores par risque seront finalisés en coordination avec le Cluster Protection.

Dans un premier temps, une codification du questionnaire quantitatif sera effectuée par REACH, en coordination avec le Cluster Protection, afin de faire correspondre les options de réponses aux différents risques de protection, ainsi que leurs piliers et sous-piliers (voir Annexe 1). Les modalités de réponse aux enquêtes IC seront ainsi codifiées comme signaux afin d'attribuer un score sur une échelle 0-5 via un barème explicite (ex : « très dangereux » = 5, « dangereux » = 4, etc.). Selon une analyse contextuelle des différentes modalités de réponses, celles-ci pourront être rattachées à des risques de protection primaires, secondaires ou transversaux (si elles s'appliquent à l'ensemble des risques)⁸.

L'ensemble des règles (barèmes, exclusions, pondérations) sera présenté et discuté avec les partenaires du Cluster afin de s'assurer de la pertinence dans le contexte haïtien.

L'indice de sévérité des risques de protection sera principalement utilisé dans un tableau de bord (dashboard) présentant les niveaux de sévérité pour chaque risque, mais également leur évolution dans le temps et entre les localités. Les résultats principaux pourront également être repris dans les rapports de situation sur les risques en protection développés par REACH, afin d'insister sur les aspects les plus marquants.

Echelle de sévérité (0 à 5)

L'échelle de sévérité va de 0 à 5 et est déterminée en fonction des réponses prédéfinies aux questions. Chaque niveau de gravité représente l'intensité ou la fréquence d'un risque spécifique :

- Sévérité 0 : représente l'absence de manifestation du risque.
- Sévérité 1 : indique une occurrence très rare ou une intensité très faible du risque.
- Sévérité 2 : reflète des occurrences occasionnelles ou une intensité relativement faible.
- Sévérité 3 : représente des occurrences relativement fréquentes ou une intensité relativement élevée.
- Sévérité 4 : indique une occurrence très fréquente ou une intensité élevée du risque.
- Sévérité 5 : reflète le scénario le plus grave, impliquant généralement une intensité maximale ou des facteurs particulièrement alarmants.

Mode de calcul de l'indice de sévérité :

Les calculs de l'indice de sévérité des risques de protection seront effectués par le chargé de données sénior de REACH, par l'intermédiaire d'un script R spécifiquement élaboré pour cet indice. Sur la base de cette codification, les scores sont ensuite agrégés de manière progressive, en suivant la structure du CAP, par sous-piliers, piliers et risques, afin d'obtenir un niveau de sévérité unique par risque et par section communale, selon les règles suivantes :

Etape de calcul	Scénario	Action
-----------------	----------	--------

⁸ La catégorisation des variables en risques primaires, secondaires ou transversaux vise à refléter la complexité des dynamiques de protection, sans présupposer d'un lien causal unique, et sera revue de manière itérative avec le Cluster Protection.

Agrégation par sous-pilier (pour chaque risque correspondant)⁹	1. Principe général (si la valeur MAX correspond à une variable primaire)	Renvoie la valeur MAX par sous-pilier (risque correspondant)
	1.1. La valeur MAX n'est pas primaire (il existe des variables primaires)	Moyenne simple de la valeur MAX et de la valeur MAX parmi les variables primaires
	1.2. Aucune valeur ne correspond à une variable primaire 1.2.1. La valeur maximale correspond à une valeur secondaire 1.2.2. La valeur maximale correspond à une valeur transversale, mais il existe une ou des valeurs secondaires 1.2.3. Les seules valeurs disponibles correspondent à des variables transversales	1.2.1. Renvoie la valeur MAX, mais ajoute un flag (0.5) de pondération de ce sous-pilier 1.2.2. Moyenne simple de la valeur MAX et de la valeur MAX des variables secondaires (flag 0.5) 1.2.3. Ne renvoie aucune valeur (laisse le champ vide)
Agrégation par pilier (pour chaque risque correspondant)	2. Principe général	Moyenne simple des sous-piliers correspondants (valeurs non nulles)
	2.1. Le pilier comprend un ou des sous-piliers calculés uniquement à partir de variables secondaires ou transversales (vst)	Moyenne pondérée des sous-piliers (selon le flag des sous-piliers)
	2.2. Le pilier comprend uniquement des sous-piliers calculés à partir de vst	Moyenne simple des sous-piliers, mais flag 0.5 pour ce pilier
Agrégation par risque	3. Principe général	Moyenne pondérée des piliers (valeurs non nulles) Voir calculs détaillés
	3.1. Le risque comprend un ou des piliers calculés uniquement à partir de vst	Moyenne pondérée, avec une pondération de moitié pour les piliers calculés par vst (flag 0.5)

Ces règles visent à garantir une agrégation prudente et cohérente des signaux disponibles, afin d'offrir une lecture synthétique des risques. Pour plus de détails sur les modes de calcul et la pondération des différents piliers, se référer au document présentant la méthodologie détaillée du calcul de l'indice de sévérité.

⁹ Le score par sous-pilier est calculé pour chaque combinaison *admin3-risque-sous-pilier* en identifiant d'abord la valeur maximale parmi les variables correspondantes. Lorsque cette valeur maximale est issue d'une variable primaire, elle est retenue directement. Afin d'éviter que l'indice de sévérité ne soit sur-influencé par des variables secondaires ou transversales, le score est ajusté en fonction des scénarios décrits ci-dessus. Un facteur de pondération réduit (0,5) est notamment appliqué lorsque le sous-pilier est uniquement calculé sur la base de variables non primaires. En l'absence totale de variables primaires et secondaires, aucune valeur n'est calculée pour le sous-pilier.

Plus de détails sur la codification des réponses, la correspondance entre les variables calculées et les sous-piliers et risques, ainsi que sur les modalités de calcul, sont disponibles [ici](#).

3.6. Limites

Cette évaluation reposant principalement sur des modes de collecte non probabilistes (enquêtes auprès d'IC et FGD), les résultats de ce pilote ne pourront donc pas être considérés comme représentatifs mais indicatifs, et décrit des tendances perçues plutôt que des prévalences.

Il est également important de noter qu'un des facteurs de réussite, ou une des limites, de cette initiative tiendra à la sélection des informateurs clés, dans la mesure où ceux-ci partageront leurs impressions et connaissances concernant des enjeux sensibles de protection. Afin d'identifier des informateurs pertinents, REACH développera -conjointement avec le Cluster et les partenaires- des critères de sélection plus que des profils types. Les partenaires sélectionneront les informateurs clés de façon itérative (méthode « boule de neige ») en se basant sur leurs connaissances fines des zones ciblées et des thématiques abordées.

En raison de contraintes d'accès, de capacités ou de ressources parmi certains partenaires, et certaines communes pourraient ne pas faire l'objet de FGD, rendant la couverture géographique de la composante qualitative incomplète. Bien que ceci pourrait limiter la comparabilité entre les communes et ainsi laisser certains aspects peu explorés, il est important de noter que les FGD visent avant tout la contextualisation des risques (approfondir les menaces, effets, capacités) plutôt que la mesure comparative ; leur absence n'empêche donc pas le suivi quantitatif régulier. REACH cherchera toutefois à optimiser la répartition des efforts, documentera explicitement les communes non couvertes, et encouragera—avec le Cluster—leur inclusion prioritaire au cycle suivant.

Au-delà de l'identification des informateurs clés, les partenaires de collecte de données seront des acteurs majeurs de la réussite de ce pilote. Des éventuels manques de capacités, de ressources, ou de compréhension de certains aspects en protection, ainsi que le risque de désengagement à mesure de la mise en œuvre du projet, pourraient également constituer des limites de cette initiative. Afin d'éviter cela, REACH et le Cluster protection garderont les partenaires impliqués dans les prises de décisions tout au long du pilote, et organiseront des ateliers pour renforcer leurs capacités en collecte de données et sur les thématiques de protection.

De plus, certains sujets sensibles tels que les violences basées sur le genre (VBG), la protection de l'enfance, ou les questions de violences armées sont généralement à risque de mal/sous-rapportage et aux biais de désirabilité sociale, surtout en contexte d'insécurité et/ou lorsque les entretiens ne peuvent pas se tenir en lieu privé. Pour cela, les équipes de collecte s'efforceront de sélectionner des IC aux profils divers afin d'apporter des perspectives différentes, ainsi que d'organiser des FGD et enquêtes dans des lieux clos et sûrs. L'accès à certaines zones peut également être fluctuant en raison de contraintes de déplacement ou de l'insécurité, obligeant ponctuellement à recourir au téléphone, avec un risque de perte de nuance.

Sur le plan analytique, le calcul d'un indice de sévérité agrège des signaux et à vocation à rendre mesurables des situations complexes. Cela peut toutefois mener à masquer des disparités à l'échelle locale ou des dynamiques propres à des groupes spécifiques. De plus, l'indice ne constitue pas une mesure de prévalence ni un outil de ciblage opérationnel direct, mais un outil d'aide à l'analyse et à la priorisation stratégique.

4. Principales considérations éthiques et risques connexes

Le plan de recherche proposé répond / ne répond pas aux critères suivants :

Le plan de recherché proposé...	Oui/ Non	Détails si non (y compris mitigation)
... a été coordonnée avec les parties prenantes concernées afin d' éviter toute duplication inutile d'efforts de collecte de données ?	Oui	
... respecte les participants, leurs droits et leur dignité (en particulier, en demandant un consentement éclairé, en concevant la durée de l'enquête/ de la discussion tout en tenant compte du temps des participants, en assurant une juste restitution des informations fournies) ?	Oui	
... n'expose pas les personnes chargées de la collecte de données à des risques résultant directement de leur participation à la collecte de données ?	Oui	
... n'expose pas les participants / leurs communautés à des risques résultant directement de leur participation à la collecte de données ?	Oui	
... n'implique pas la collecte d'informations sur des sujets spécifiques pouvant être stressants et/ou re-traumatisants pour les participants à la recherche (à la fois les répondants et les personnes chargées de la collecte des données) ?	Non	Cette évaluation abordera des thématiques pouvant faire référence à des expériences traumatiques (ex : violences, VBG, séparations des ménages, déplacements forcés) selon les répondants. Les enquêtes ne se concentreront en revanche pas sur des expériences individuelles mais sur des événements et perceptions dans les localités ciblées. Les participants seront informés qu'ils peuvent mettre fin au questionnaire dès qu'ils le souhaitent.
... n'implique pas la collecte de données auprès de mineurs , c'est-à-dire de toute personne de moins de 18 ans ?	Oui	
... n'implique pas la collecte de données auprès d'autres groupes vulnérables , par exemple les personnes avec un handicap, les victimes/survivants d'incidents de protection, etc. ?	Non	Des individus issus de groupes vulnérables pourraient être impliqués dans les collectes de données quantitatives ainsi que les FGD, afin de refléter leurs enjeux spécifiques. La formation des partenaires comprendra un module « do no harm » afin de s'assurer que les enquêtes respectent

		les sensibilités et évitent les risques de re-traitement.
... suit les SOP d'IMPACT pour la gestion des informations personnelles identifiables ?	Oui	

5. Plan d'analyse des données

LIEN VERS LES DAP : [REACH DAP SRP HAITI Nov2025.XLSX](#)

TEMPLATE

ANNEXE 1 : CADRE ANALYTIQUE DE LA PROTECTION : TYPOLOGIE DES RISQUES, PILIERS ET SOUS-PILIERS

1.1. Risques de protection

#	Risque
1	Enlèvement, séquestration, disparition forcée, arrestation et/ou détention arbitraire ou illégale
2	Attaques contre des civils et autres homicides illégaux, et attaques contre des biens de caractère civil
3	Séparation forcée des enfants et des familles
4	Mariage d'enfants, mariage précoce ou mariage forcé
5	Discrimination et stigmatisation, refus de ressources, d'opportunités, de services et/ou d'accès à l'aide humanitaire
6	Désinformation et refus d'accès à l'information
7	Recrutement forcé et association d'enfants dans des forces et groupes armés
8	Violence basée sur le genre
9	Obstacles et/ou restrictions à l'accès à l'identité juridique, aux voies de recours et à la justice
10	Présence de mines et autres engins explosifs
11	Abus psychologique/émotionnel ou détresse infligée
12	Vol, extorsion, expulsion forcée ou destruction de biens personnels
13	Torture ou peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
14	Traite des personnes, travail forcé ou pratiques assimilées à de l'esclavage
15	Entraves ou restrictions illégales à la liberté de circulation, siège et déplacement forcé

1.2. Piliers et sous-piliers

Menaces	Conséquences	Capacités
Menaces de protection	Caractéristiques des populations affectées	Capacités des populations affectées
Acteurs responsables des menaces	Conséquences des menaces	Mécanismes locaux
Origine des menaces	Stratégies d'adaptation des populations affectées	Mécanismes institutionnels et autres, et capacités de réponse